

**Compte rendu
du Conseil Municipal
du 15 décembre 2016**

Le quinze décembre deux mille seize, à vingt heures trente, à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Dominique DONY, Monsieur Noël ROUX, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Madame Cécile FERRIER-BOURDET, Madame Valérie COMBES, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Benoît BOURDET.

Représentés : néant

Absents : néant

Madame Cécile BOURDET a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :

- projet Abords du château (parking, parvis et cour)
- demande de subventions pour l'aménagement des Abords (coût global + plan de financement)
- information sur la carte communale
- questions diverses

Délibérations du conseil:

Vote de crédits supplémentaires - floressas (DE 2016 22)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6531	Indemnités	500.00	
022	Dépenses imprévues	-500.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318 (041)	Autres bâtiments publics	12306.00	
2031 (041)	Frais d'études		12306.00
TOTAL :		12306.00	12306.00
TOTAL :		12306.00	12306.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à FLORESSAS, les jour, mois et an que dessus.

demande de subvention - abords du château (DE 2017 01)

Objet : demande de subvention (Etat ; Région ; Département) - abords du château et espaces publics

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du projet d'embellissement des abords du Château et de l'intérêt d'obtenir des subventions, eu égard au coût des travaux nécessaires représentant une charge lourde pour le budget de la commune.

Afin de bien mener l'opération, un partenariat avec le SDAIL (syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot) permettra d'envisager la mise en oeuvre dans de bonnes conditions. (Convention à passer pour le marché public et le service des Travaux). Pour le SDAIL, le prévisionnel des travaux s'élève à 550 40 euros HT. Le coût global estimé de la proposition est de 60 000 euros HT.

Monsieur le maire propose donc de solliciter une subvention du département du Lot, une subvention de la région Occitanie et une subvention de l'Etat.

Hypothèse de plan de financement :

DETR (2012) dont 30% acquis	<i>20 % de l'estimation SDAIL</i>	<i>11 008 euros</i>
Région Occitanie (FRI)	<i>15 % de l'estimation SDAIL</i>	<i>8 256 euros</i>
Département du Lot (FAPEC)	<i>15 % de l'estimation SDAIL</i>	<i>8 256 euros</i>
Etat (amendes de police)	<i>14,7 % (alloué au parking)*</i>	<i>8 116,50 euros</i>
Etat (travaux divers d'initiative locale)	<i>9,08 %</i>	<i>5 000 euros</i>
TOTAL des subventions estimées	73,83 %	40 636,50 euros

*Parking = 27 055 euros (30% du financement serait accordé soit 8116,5 €)

Autofinancement de la commune	26,17 %	14 403,50 euros
TOTAL. Estimation SDAIL	100 %	55 040 euros

Autofinancement de la commune (éclairage parking et cour)	4 960 euros
Projet Global (abords du château et espaces publics)	60 000 euros

Le Conseil Municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [11] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de demander, sur la base de ces estimations, des subventions au département du Lot, à la région Occitanie et à l'Etat.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Questions et informations diverses

Le projet de carte communale a été exposé aux conseillers municipaux présents.
Le dossier a été transmis à l'Etat avant enquête publique.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h30.

La Secrétaire,
Cécile BOURDET

Le Maire,
Alain DUTRANOIS